



PRÉFET DU DOUBS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche de poste

Chargé de l'instruction des dossiers d'immatriculation
au sein du CERT – CIV section "Autres Procédures"

Employeur

Préfecture du Doubs

Lieu : 8 bis rue Charles Nodier à Besançon

Localisation

Préfecture du Doubs

Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT)

8 bis rue Charles Nodier

25035 BESANCON CEDEX

Vos activités principales

Le Centre d'Expertise et de Ressource Titres (CERT) mis en place au 1^{er} septembre 2017 dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération (PPNG) est chargé de la gestion des procédures de délivrance du certificat d'immatriculation des véhicules (CIV) pour les 20 départements du quart Nord-Est de la France (8, 10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 71, 77, 88, 89, 90, 94). Il traite les demandes du site <https://ants.gouv.fr/>, les 4 téléprocédures spécifiques et la téléprocédure complémentaire « faire une autre demande concernant un véhicule », composée de 8 catégories et 32 sous-catégories.

Dans ce contexte, le chargé d'instruction des dossiers d'immatriculation de la section "Autres procédures" assure :

- L'instruction, le contrôle et la validation des dossiers de demande d'immatriculation et traitement des missions relevant de la section :
 - Immatriculation des véhicules neufs
 - Immatriculation des véhicules démunis de certificat d'immatriculation au format SIV n'ayant jamais circulé à l'étranger (vieux cyclomoteurs, vieux tracteurs, ventes par les domaines, ...)
 - Opérations liées aux gages et saisies
 - Demandes de remboursement des taxes d'immatriculation
 - Exonération de taxe sur les véhicules de luxe (TVL) et taxe annuelle sur les véhicules polluants (TVP)
- La mise à jour des connaissances juridiques et techniques indispensables à l'instruction des dossiers
La mise en œuvre d'une polyvalence au sein de la section sur les missions susvisées

Votre activité se réalise dans le respect des démarches qualité.

Activités du service

Le CERT CIV est rattaché au Secrétariat Général de la Préfecture du Doubs. Il a en charge principalement une trentaine d'opérations liées au SIV (instruction des demandes d'immatriculation de véhicules provenant de l'étranger, corrections et modification des certificats, traitement des cas non passants dans les téléprocédures,...) ainsi que des missions complémentaires (relations usagers et professionnels, traitement des litiges et réclamations, réquisitions, ...) pour les 20 départements qui lui sont rattachés. IL met en œuvre la lutte contre la fraude en relation avec les référents fraude départementaux. Le CERT est organisé en 2 bureaux : fraude et instruction

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Exigence en terme d'atteinte des objectifs de production, de qualité, de polyvalence et de lutte contre la fraude

Qui contacter

sgc-carriere@doubs.gouv.fr